

se relever et de reprendre le chemin de ses glorieuses destinées.

Sous l'impression de ces paroles, les associés de l'Archiconfrérie mirent toute leur ferveur à réciter le chapelet, tout leur enthousiasme à chanter les litanies de la sainte Vierge et reçurent, dans les meilleures dispositions, la bénédiction du très saint Sacrement. Cette journée, sans égale dans les annales de l'Archiconfrérie, se terminait au milieu d'un grand élan de foi et d'amour. Plus de quinze mille personnes avaient visité le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, en ce solennel anniversaire, et une fois de plus il était prouvé que la religion a de trop naturelles et de trop séduisantes influences sur le cœur de l'homme, pour qu'elle en soit jamais complètement bannie. Le culte de la très sainte Vierge s'est développé providentiellement pendant ce siècle ; il est une garantie nouvelle de la vitalité de la foi. On s'en est convaincu le 3 décembre, à Notre-Dame des Victoires ; et on a pu le constater encore au second anniversaire qui a été célébré samedi dernier.

LA CAUSE DE JEANNE D'ARC.

Les catholiques de l'Ouest ont tenu à Nantes, sous la présidence de Mgr l'évêque, un Congrès, du 16 au 21 novembre. Mgr l'évêque d'Orléans avait délégué à cette assemblée le secrétaire général de son évêché, M. Séjourné, qui a fait un rapport sur l'état actuel de la cause de Jeanne d'Arc.

Les membres du Congrès ont signé un *Postulatum* ou supplique au Souverain-Pontife demandant que Jeanne d'Arc soit déclarée Vénérable. Nous empruntons aux *Annales Religieuses* d'Orléans la partie principale de ce document :

“ TRÈS SAINT PÈRE,

“ Les catholiques de l'Ouest de la France, réunis en Congrès dans la ville de Nantes, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'évêque de cette ville, se prosternent humblement aux pieds de Votre Sainteté, pour lui présenter les hommages de leur respect le plus profond, de leur soumission la plus filiale, comme au Père commun des fidèles, au Chef Infaillible de la Sainte Eglise et au Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre.

“ Mais en même temps, Très Saint Père, ils viennent vous exposer un désir ardent de leur cœur, celui de voir Votre Sainteté déclarer Vénérable la servante de Dieu Jeanne d'Arc, la Libératrice d'Orléans, l'honneur et la gloire de la France.

“ En effet, depuis plus de quatre cent cinquante ans que Jeanne d'Arc est morte sur le bûcher de Rouen, son nom est vénéré dans la France entière, et chez tous les peuples chrétiens qui admirent cette jeune fille suscitée par Dieu pour confondre nos ennemis et délivrer la France, dont le sort paraissait désespéré.

“ Tous sans exception, Très Saint-Père, nous ne pouvons nous rappeler, sans être profondément touchés, les vertus extraordinaires